

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT DEUX
Le 20 Octobre à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 octobre 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M ROZET Romaric, M MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme VAGINAY Hélène, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc (19h10), Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 38

Excusés : M CHIGNIER Bernard (remplacé par M ROZET Romaric), Mme MONTANES Véronique, M DURANTIN Michel, M VALENTIN Alain, M GODINOT Alain, M LE PAGE Clément, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme LARDET Anne-Sophie à M MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M DUBUIS Pascal, (Villers)

N°2022/N°154

OBJET : CONVENTION 2022 AVEC ROANNAIS TOURISME

Monsieur Bruno BERTHELIER, vice-Président en charge du tourisme, rappelle qu'à compter de cette année 2022, l'association Roannais Tourisme regroupe désormais les collectivités de Roannais Agglomération, la COPLER, la communauté de communes des Vals d'Aix et Isable et la communauté de communes du Pays d'Urfé qui lui ont confié leur compétence « promotion du tourisme ». Roannais Tourisme est donc désormais leur office de tourisme intercommunautaire. Pour autant, Roannais Tourisme a continué de conduire des actions de promotion (site internet et e-marketing, magazine et carte touristiques, salon et relations presse...) et de commercialisation touristiques (coffrets cadeaux, service commercial...) communes au territoire Roannais, dont celui de Charlieu Belmont Communauté, c'est pourquoi il est proposé de participer aux financements de ces opérations.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Accepte d'apporter une participation à Roannais Tourisme au titre de 2022 à hauteur de 1.13 € par habitant soit 27 391.20 €,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec Roannais Tourisme,
- Dit que la dépense est prévue en section de fonctionnement sur le budget principal.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Villers
M Pascal DUBUIS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE


